

08.02.2005 – 10:00 Uhr

Comparaisons de cinq universités internationales de pointe : Quels enseignements la Suisse peut-elle en tirer et comment les hautes écoles suisses peuvent-elles tenir leur rang au niveau mondial ?

Zurich (ots) -

Les hautes écoles jouent un rôle central dans le processus de création de savoir, et donc de valeur, dont le rôle gagne en importance. Cinq universités internationales de pointe ont été examinées dans le cadre d'une étude de *economiesuisse*. Si les résultats ne peuvent être transposés directement dans le système des hautes écoles suisses, ils montrent clairement les enseignements dont peuvent profiter notre pays et nos établissements.

Les universités dans la société du savoir

Le savoir devient de plus en plus important. La diffusion et la transmission de connaissances nouvelles à différents niveaux de l'économie (entreprises, individus, régions) revêtent une grande importance. Aussi les hautes écoles jouent-elles un rôle décisif dans le processus de création de savoir. C'est la raison pour laquelle la commission Formation et recherche de *economiesuisse* a commandé une étude montrant comment les universités internationales de pointe relèvent ce défi, comment elles se positionnent et quelles conclusions il est possible d'en tirer pour leurs homologues suisses. Cinq universités ont été sélectionnées parmi celles figurant dans un récent palmarès des universités actives dans la recherche établi par la Jiao Tong University à Shanghai : la University of California, la University of Oxford, la Universiteit Utrecht, la University of Tokyo et la Tsinghua University en Chine.

L'objectif de l'étude consistait, sur la base d'un certain nombre de caractéristiques, de dégager des conclusions en vue de l'aménagement du système des hautes écoles suisses. Au nombre des critères comparatifs figuraient les structures de direction et de décision, le financement des établissements universitaires, les conditions d'accès, la sélection des étudiants, les axes prioritaires de la recherche ainsi que les relations avec la politique et l'économie.

Facteurs de succès des universités de pointe

Au-delà des différences entre les systèmes examinés, plusieurs points communs existent :

L'autonomie croissante dont jouissent les universités examinées leur confère une marge de manœuvre importante en matière de planification et de stratégie, des compétences décisionnelles en ce qui concerne l'enseignement et la recherche, de même que des compétences étendues dans les domaines du personnel et des finances. Parallèlement, on constate le passage d'une gestion axée sur les ressources (input) à une gestion axée sur les résultats (output), combinée avec davantage de contrôle des prestations

fournies, ainsi qu'un renforcement de l'obligation de rendre des comptes à l'Etat et à la société.

L'organisation de la direction se caractérise par une consolidation des postes de direction et un recul des organes collégiaux. Si les diverses traditions et cultures jouent un rôle, il apparaît que l'évolution d'une université suit aussi une voie qui lui est propre.

Le financement des universités par des contributions étatiques varie beaucoup : de 33% (University of California) à 70% (Universiteit Utrecht). Les taxes d'études constituent une source de recettes importante. Elles se situent dans une fourchette comprise entre 600 USD (Université Tsinghua) et 5000 USD par an (University of California). Dans le même temps, toutes les universités possèdent un système de bourses et de prêts très développé.

En règle générale, la sélection des étudiants est très rigoureuse. En principe, le but est d'attirer les meilleures « têtes » d'une tranche d'âge.

L'interconnexion mondiale des universités et la multiplication des coopérations en matière de recherche entre les hautes écoles et les entreprises jouent un rôle croissant.

La garantie de la qualité est de plus en plus importante pour l'enseignement et la recherche.

Conclusions pour la Suisse

La Suisse a besoin d'un cadre de formation qui mise sur des espaces de liberté pour les universités, sur des initiatives et des responsabilités propres et sur la concurrence. On peut en tirer les conclusions suivantes :

1. Les universités ont besoin d'autonomie. Cela vaut notamment pour la promotion de la relève. La politique doit se concentrer sur les principales conditions-cadre fixées aux hautes écoles, telles que la réglementation des conditions d'accès, la reconnaissance des titres, la garantie de la qualité et un financement de base uniforme.

2. Les bonnes têtes font une bonne université, ce qui implique la liberté dans le choix des professeurs et des étudiants. Les universités doivent pouvoir choisir elles-mêmes leurs étudiants et les étudiants choisir leur université. Les universités ont le droit de désigner leurs professeurs de manière autonome et de fixer les conditions d'engagement et de traitement.

3. Lorsque les taxes d'études sont relevées, les universités décident de l'utilisation des recettes supplémentaires, sans que l'Etat réduise son financement, en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement. Avec un système de prêts, il faut s'assurer que les taxes d'études ne dissuadent pas pour des raisons financières les personnes aptes à étudier.

4. La formation et la recherche font partie des tâches prioritaires de l'Etat. Aussi, les priorités budgétaires de la Confédération et des cantons doivent-elles évoluer en conséquence, ce qui nécessite une révision de la structure des dépenses étatiques.

5. Un bon gouvernement d'entreprise dans le système universitaire signifie réfléchir au rôle, au mode de fonctionnement et à l'organisation des établissements universitaires dans

l'ensemble de la société. Les interfaces actuellement peu claires et les redondances dans la structure de direction et de contrôle de notre système universitaire doivent être rapidement éliminées.

Pour toute question :

Andreas Steiner, président de la commission Formation et recherche deconomiesuisse ; CEO Belimo Holding SA, tél. 044 933 11 11

Rudolf Walser, économiste en chef et membre de la direction deconomiesuisse, tél. 044 421 35 35

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100485834> abgerufen werden.